

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**


**REGLEMENT GRAPHIQUE**

**TERVAL - LA TARDIÈRE - SUD-EST**



Prescrit le 31 janvier 2018  
 Arrêté le 16 mars 2023  
 Approuvé le ...

Annexé à la délibération,  
 Monsieur le Président Valentin JOSSE



**LEGENDE**

■ Bâti dur  
 ■ Bâti léger  
 ■ Parcelle  
 ■ limites communales

**Zonage**

- U : Zones urbaines mixtes
- UI : Secteurs de la zone U dédiés aux équipements d'intérêt collectif et services publics
- UE : Zones urbaines à dominante économique
- AU : Zones à urbaniser à dominante résidentielle
- AUE : Zones à urbaniser à dominante économique
- A : Zones agricoles
- N : Zones naturelles et forestières
- Np : Secteurs de la zone N protégés en raison d'une forte valeur environnementale et paysagère
- NC : Zones naturelles dédiées à des activités commerciales et de services (STECAL)
- NE : Zones naturelles dédiées à des activités économiques (STECAL)
- NER : Zones naturelles dédiées à l'implantation d'éoliennes (STECAL)
- NG : Zones naturelles dédiées à des activités de gîte (STECAL)
- NL : Zones naturelles dédiées à des équipements d'intérêt collectif et services publics (STECAL)
- NS : Zones naturelles dédiées à des activités d'attraction sociale (STECAL)
- NT : Zones naturelles dédiées à des activités d'hébergement touristique (STECAL)

**Éléments de patrimoine (L151-19 CU)**

- ▲ Éléments de petit patrimoine linéaires (murs)
- ▲ Éléments de petit patrimoine
- Immeubles remarquables
- Sites Bâti Remarquables protégés
- Espaces publics remarquables (venelles)

**Éléments de paysage et de continuités écologiques (L151-23 CU)**

- Zones humides protégées
- Arbres remarquables protégés
- Alignements d'arbres protégés
- Haies remarquables protégées
- Boisements remarquables protégés
- Chemins creux protégés

**Autres prescriptions**

- ★ Bâtiments susceptibles de changer de destination (L151-11 CU)
- Linéaires commerciaux (L151-14 CU)
- Secteurs réservés (L151-14 CU)
- Secteurs couverts par DAP "Intensification urbaine Habitat" - dispo. générales + spécifiques
- Secteurs couverts par DAP "Intensification urbaine Habitat" - dispo. générales
- Secteurs couverts par DAP "Extension urbaine Habitat" - dispo. générales + spécifiques
- Secteurs couverts par DAP "Extension urbaine Habitat" - dispo. générales
- Secteurs protégés au titre de la richesse du sous-sol (L151-24 CU)
- PPRI La Lay : zone rouge
- PPRI La Vendée : zone bleue
- PPRI La Vendée : zone rouge

0 250 500 m  
 Echelle 1:5000  
 Fonds de plan : Base cadastrale DGFIP

**Emplacements réservés**

Commune	N° Motif	Bénéficiaire	Surf. (m²)
TERVAL - Breuil-Barret	14	Aménagement et sécurisation carrefour	Commune 826
TERVAL - Breuil-Barret	15	Lagunage	Commune 11312
TERVAL - Breuil-Barret	16	Liaison douce	Commune 85
TERVAL - Breuil-Barret	17	Liaison douce	Commune 151
LA CHATAIGNERAIE	18	Équipement communal	Commune 8883
LA CHATAIGNERAIE	20	Élargissement voie, élargissement carrefour	Commune 1386
LA CHATAIGNERAIE	21	Élargissement voie	Commune 1244
LA CHATAIGNERAIE	22	Aménagement voie	Commune 12347
TERVAL - La Tardière	56	Liaison douce	Commune 1473

